

Vous souhaitez assurer votre massif forestier ?

Contactez nos équipes, pour un devis sur-mesure et gratuit !

Par téléphone :

02 43 53 08 40

Par mail :

contact@assurancesforets.fr

Par voie postale : (en adressant ce coupon par courrier)

155 Rue de Bretagne, 53000 Laval

Votre contact :

Nom, Prénom : _____

Tél : _____ Mail : _____

Nous vous invitons à nous retourner cette fiche de renseignements par voie postale ou par mail. XLB assurances vous contactera dès réception.

Le massif forestier que vous souhaitez assurer :

Nom de la forêt : _____

Commune : _____

Code postal : _____ Surface : _____ ha _____ a

Le choix de vos garanties :

☐ Assurance responsabilité civile ☐ Assurance incendie, tempête

Vous souhaitez un devis au plus proche de vos besoins, merci de nous transmettre les informations suivantes :

- Référence de la parcelle (forestière ou cadastrale),
- Essence majoritaire,
- Surface (à l'are près),
- Garantie choisie (€/ha).

Référence Parcelle	Surfaces (ha)	Essence majoritaire	Garantie (€/ha)
Exemple : A 93	1,15	Douglas	12 000



L'assurance des forêts, plus qu'un métier une vocation !

Acteur historique et indépendant de l'assurance des forêts depuis 25 ans, XLB Assurances est aujourd'hui le N°1 de ce métier. Il s'adresse à tous les propriétaires forestiers petits et grands.

UNE FILIALE
FINAXY
GROUP



Votre devis en ligne !



*Ne pas jeter sur la voie publique

XLB Assurances leader de l'assurance des forêts

La nature n'aura jamais été aussi bien protégée !

LES CONTRATS

Assurance Forêts

Des contrats pensés pour protéger vos forêts !



La clé de notre succès : protection
et reconstitution de votre patrimoine
forestier !

Nos offres

Petits ou grands propriétaires, XLB propose des forfaits qui s'adaptent à votre parcellaire forestier sans obligation d'assurer la totalité du massif. Vous pouvez inclure sur option des étangs et / ou des pavillons de chasse pour l'assurance responsabilité civile.

✱ CONTRAFORÊT

Assurance incendie, tempête, grêle, gel, givre, poids de la neige, catastrophes naturelles.

✱ CONTRAFEU

Assurance incendie & catastrophes naturelles

✱ CONTRAVENT

Assurance tempête, grêle, gel, givre, poids de la neige, catastrophes naturelles.

✱ CONTRABOIS

Assurance responsabilité civile forestière

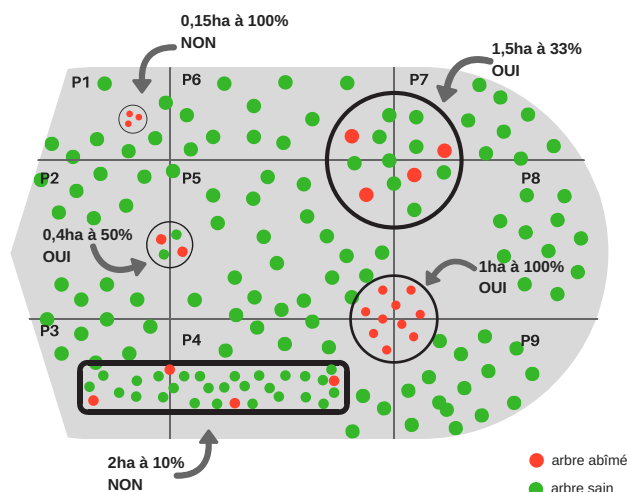
Exemple : chute d'un arbre sur le véhicule d'un promeneur.

Assurance des annexes aquatiques telles que les mares, les étangs...

Assurance des annexes immobilières telles que les pavillons de chasse, bâtiments industriels désaffectés, carrières.

✱ PROTECTION JURIDIQUE

Nos principes indemnitaires



Exemples d'indemnisation : pour la simplicité du calcul, il est admis que les parcelles sont toutes assurées au même niveau de 4.000 euros par hectare.

Pour la zone 4, si des niveaux de garanties différents étaient souscrits en parcelles 4 ; 5 ; 8 et 9, un sous calcul serait établi pour attribuer à chaque parcelle son indemnité à l'intérieur de la zone globale de dégâts de 1 ha.

zone	parcelles touchées	surface abîmée	taux de dégât	éligibilité	raison	majoration	calcul de l'indemnité	indemnité
1	P 1	0,15 ha	100%	non	surface trop petite		0	
2	P 5;6;7;8	1,5 ha	33%	oui		6	$1,5 \times (0,33 + 0,06) \times 4000$	2.340
3	P 2;5	0,4 ha	50%	oui		7	$0,4 \times (0,5 + 0,07) \times 4000$	912
4	P 4;5;8;9	1 ha	100%	oui			1×4000	4.000
5	P 3;4	2 ha	10%	non	taux de dégât trop faible		0	
							Franchise	305
							Indemnité	6.947

Taux de destruction dans la zone de dégâts	Majoration du taux de dégât	Exemple
De 20 à 29,9 %	+ 5	Pour un dégât de 21 %, prise en charge de 26 %
De 30 à 39,9 %	+ 6	Pour un dégât de 32 %, prise en charge de 38 %
De 40 à 49,9 %	+ 7	Pour un dégât de 43 %, prise en charge de 50 %
De 50 à 59,9 %	+ 8	Pour un dégât de 54 %, prise en charge de 62 %
De 60 à 69,9 %	+ 9	Pour un dégât de 65 %, prise en charge de 74 %
Plus de 70 %	+ 10 sous réserve que le total indemnisé ne dépasse pas 100 %	Pour un dégât de 76 %, prise en charge de 86 % Pour un dégât de 90 %, prise en charge de 100 % Pour un dégât de 92 %, prise en charge de 100 %

Nos avantages

- ✱ Indemnisation de la zone sinistrée indépendante du parcellaire,
- ✱ Assurance à la carte ou sur mesure,
- ✱ Forfaits qui s'adaptent aux parcellaires forestiers,
- ✱ Majoration de l'indemnisation sans décote,
- ✱ Pacifica (Filiale du Crédit Agricole) acteur majeur de l'assurance,
- ✱ Courtier leader depuis 25 ans.

XLB Assurances à votre service !

- ✱ **Réactivité** : une équipe de professionnels expérimentés et passionnés à votre écoute.
- ✱ **Garanties** : une offre commerciale premium et un vaste choix de garanties adaptées à vos besoins.
- ✱ **Transparence** : un suivi personnalisé et une totale transparence dans la gestion de vos dossiers.